

## COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16 (CAZA-16) FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE 35 – 31 JANVIER 2019

---

Lors de cette rencontre du Comité, les discussions ont porté sur :

Accueil de **2 nouveaux membres citoyens** sur le comité. Voir résolution [2019-009](#).

Revue des arguments amenés dans chacun des **mémoires sur l'avant-projet de Plan d'urbanisme durable (PUD) déposés à l'automne 2016** et traitant en tout ou en partie de la zone A-16 (15 mémoires).

**Travail sur le scénario de «Développement» hybride pour la zone A-16** - Retour sur les résultats des séances de remue-ménages et d'élaboration des justificatifs en lien avec chacun des éléments qui constituent le scénario de développement «hybride».

Échanges au sujet de :

- Possibilités de transfert de densité entre des zones à l'intérieur de la municipalité et de régionalisation de la densité entre les municipalités de la MRC;
- Viabilité de l'option «statu quo» pour la zone A-16;
- Possibilité de proposer une charte du paysage pour les Montérégiennes, ou à tout le moins pour le mont Saint-Hilaire;
- Qu'est-ce que le piémont? Plusieurs définitions et visions.

**Recommandation** émise : Demander un avis sur la valeur et l'intérêt patrimonial de l'ensemble de bâtiments du verger Sullivan-Raymond.

Rappels : Le scénario *Acquisition* sera ensuite étudié. L'étude du scénario *Modification du contexte et/ou du statut juridique applicable à la zone A-16* s'effectue en parallèle. L'avenir de la zone A-16 n'est pas décidé à ce moment-ci et aucun nouveau développement résidentiel n'est actuellement possible.

Prochaine rencontre du CAZA-16 : mercredi 13 février 2019

Suivez l'évolution du dossier de la zone A-16 en consultant le site Internet :

<http://notremsh2035.com/zone-a-16/>

Hugo Mimee

Coordonnateur du Comité

[hugo.mimee@gmail.com](mailto:hugo.mimee@gmail.com)